

PREIXAN

Avenir

Bulletin de Preixan n°120

Avril 2015

L'Édito

Chères Preixanaises, Chers Preixanais,

Le printemps a montré le bout de son nez, nous offrant de belles journées ensoleillées et nous donnant l'envie de sortir de nos maisons pour profiter du jardin, s'occuper du potager ou des plantations, ..., et sortir du garage la tondeuse, la tronçonneuse, entre autres. Nous vivons pour la grande majorité d'entre nous en milieu semi-urbain et il serait bon de penser à la tranquillité du voisinage quand nous décidons d'utiliser des engins bruyants ou quand nous décidons de brûler nos déchets verts ... Il serait si agréable de pouvoir passer des soirées et des dimanches sans bruit mécanique et/ou autres désagréments.

Je rappelle, ici, que le brûlage des déchets verts est interdit depuis l'automne 2013 par arrêté préfectoral. Les déchetteries de Salvaza ou de Leuc sont à la disposition de tous pour y recevoir tout type de déchets. La Mairie, pour ceux qui ne peuvent pas se rendre dans ces centres de tri appropriés, a mis en place un système de collecte, gratuit pour moins d'un mètre cube à récolter. Je dois préciser un autre point : Preixan appartient à la communauté de communes de Carcassonne Agglo, qui met en place des services pour les habitants de son ressort territorial. Ainsi, il n'est pas souhaitable d'utiliser les services d'autres communautés de communes, notamment ceux des déchetteries de Saint-Hilaire ou Saint Martin de Villereplan, au risque certain de se faire rebouter à l'entrée, les gardiens étant vigilants.

Autre point auquel je souhaiterais vous sensibiliser : l'usage des lingettes. Celles-ci ne doivent, en aucun cas, être jetées dans les toilettes afin d'éviter le bouchage des canalisations du réseau collectif des eaux usées et les troubles associés au problème occasionné.

Je parlerai, maintenant, des nouvelles positives du printemps.

La première est celle de l'impact de la baisse de dotations pour notre commune qui se révèle être beaucoup moindre qu'annoncé pour cette année.

Notre village est sorti de l'hiver et a commencé à s'animer depuis le début du mois d'avril: l'opération brioches de l'AFDAÏM a été un succès, la journée de l'omelette organisée par le Comité des Fêtes a permis à une centaine de Preixanais de passer une agréable et sympathique journée et les matches gagnants de l'équipe de rugby à XIII ont galvanisé les supporters.

Les animations à venir ne manquent pas d'intérêt et raviront bon nombre d'entre nous : la journée de solidarité AGMOMP en souvenir de Coralie Boyer, le vide-greniers des parents d'élèves et la vente de fleurs des écoles du RPI, la journée loisirs de l'ASCP, le repas et le voyage du Club du 3ème âge, les nocturnes du Pétanque Club Preixanais et la Fête Locale.

Je vous laisse découvrir, au fil des pages de ce numéro, les informations relatives à toutes ces animations organisées par des bénévoles dynamiques et désireux de mobiliser un maximum des villageois.

Je convie l'ensemble des Preixanaises et des Preixanais à participer à la cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945. Les élus vous donnent rendez-vous à 11h15 devant la Mairie.

Sincèrement

Patricia Dhumez, Maire

Dans ce numéro :

- **Édito du Maire**
- **Comptes rendus des conseils municipaux**
- **Preixan pratique**
 - Le PTZ rural
 - Agence postale
 - Bibliothèque communale
 - Inscriptions écoles du RPI
 - Inscriptions transport scolaire
 - Commémoration Armistice
- **Rubrique santé**
 - L'AVC
- **Carnet**
- **Un peu d'Histoire**
 - Les commerces de Preixan
- **Vie locale**
 - Les brioches de l'AFDAÏM
 - La Journée AGMOMP
 - Les TAP et l'école
 - Le Rugby à XIII
 - L'ASCP
 - Le 3^{ème} Âge
 - Le Pétanque Club Preixanais
 - Le Tennis Loisir Preixanais
 - Le Comité des Fêtes
- **Communication**
 - S'abonner à l'Info Lettre

Conseil Municipal du 24 février 2015

Vote du Compte Administratif 2014 :

Monsieur SIX Richard, Premier Adjoint, expose aux membres du Conseil les documents faisant état des dépenses et des recettes effectuées sur l'année 2014. Monsieur SIX demande aux membres du Conseil s'ils souhaitent des explications sur certains états ou si des questions subsistent. Après avoir répondu aux diverses interrogations des membres, Monsieur SIX Richard propose au Conseil Municipal de voter le Compte Administratif 2014. Après avoir voté, les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2014. Une délibération sera rédigée.

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015 :

Madame le Maire donne la parole à Monsieur SIX Richard, Premier Adjoint, qui expose aux membres du Conseil que, suite à la clôture du Compte Administratif 2014, il est nécessaire de procéder à l'ouverture des crédits concernant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2015. Monsieur SIX Richard procède à la lecture des différentes factures d'investissement dont il faut procéder au paiement. Les membres du Conseil autorisent l'ouverture des crédits concernant le règlement des factures d'investissement. Une délibération sera rédigée.

Contrat de travail d'un salarié communal :

Madame le Maire informe les membres du Conseil que le contrat de travail de Monsieur FABRE Jérémie prend fin au 31 mars 2015. De ce fait, Madame le Maire propose de stagiairiser Monsieur FABRE Jérémie en tant qu'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps complet. Après avoir voté, les membres du Conseil Municipal ont accepté la proposition faite par Madame le Maire avec 14 voix POUR et 1 voix CONTRE. Une délibération ainsi qu'un arrêté seront rédigés.

Adhésion à l'Agence Technique Départementale :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin de pouvoir mettre en sécurité certaines zones du village, le Conseil Général de l'Aude a indiqué qu'il est nécessaire de faire appel à l'Agence Technique Départementale de l'Aude. Afin de bénéficier des services de cette agence, la commune doit souscrire à des formalités d'adhésion. Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'adhérer à cet organisme. Après avoir voté, les membres du Conseil municipal ont accepté à l'unanimité la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Opération Brioches de l'AFDAIM 2015 :

Madame le Maire donne la parole à Madame ARMERO Josiane, Troisième Adjointe. Madame ARMERO Josiane informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la réunion de la Commission des Affaires Sociales et Éducatives, il en ressort plusieurs choses. Tout d'abord, suite au franc succès qu'a connu la distribution de brioches l'année dernière, la Commission propose d'augmenter le nombre de brioches commandées pour la distribution. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, la proposition faite par la Commission des Affaires Sociales et Éducatives.

En suite, Madame ARMERO Josiane informe les membres du Conseil que la Commission des Affaires Sociales et Éducatives a proposé que, cette année, la distribution des brioches soit effectuée par des Preixanais bénévoles.

La Commission propose qu'une annonce paraisse dans le prochain PREIXAN AVENIR afin que les volontaires se fassent connaître. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres du Conseil présents.

Chantier d'insertion du CIAS :

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une demande a été effectuée auprès du CIAS concernant les chantiers des murs du restaurant et du cimetière notamment. Madame le Maire procède à la lecture du courrier de réponse de CARCASSONNE AGGLO et informe, de ce fait, les membres du Conseil, que la demande est validée mais les chantiers seront effectués en 2016.

Élections départementales des 22 et 29 mars 2015 :

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que les dimanches 22 et 29 Mars 2015 auront lieu les élections départementales. Madame le Maire informe les membres du Conseil que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. La présidence du bureau sera effectuée par Madame DHUMEZ Patricia, Maire de la commune et Madame ARMERO Josiane, Troisième Adjointe au Maire.

PTZ Rural : près de 6.000 communes concernées, dont Preixan

Notre commune a été retenue et est concernée par l'ouverture du Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1^{er} janvier 2015.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. **Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.**

Preixan et toutes les communes sélectionnées ont été retenues pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans notre commune devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les ménages éligibles au prêt à taux zéro peuvent en effet bénéficier de ce prêt aidé par l'État dans toutes les agences conventionnées des établissements de crédit.

Aller plus loin : service-public.fr

.../

PREIXAN Pratique

Agence Postale

Au cours du mois de mai 2015, l'agence postale sera ouverte à ses heures habituelles.

A noter qu'en raison de nombreux jours fériés,

l'agence postale sera fermée

le vendredi 1^{er} mai,
le samedi 2 mai,
le vendredi 8 mai,
le samedi 9 mai,
le jeudi 14 mai,
le vendredi 15 mai,
les samedis 16 mai
et 23 mai 2015.

**Exceptionnellement,
l'agence postale
sera ouverte :**

- les mercredis 6 et 13 mai 2015,
- de 9h15 à 11h45
- et de 14h15 à 16h45.

Bibliothèque communale

A compter du 1^{er} mai 2015, les heures d'ouverture au public sont :

- ◆ Lundi et mardi : de 14h à 16h30,
- ◆ Jeudi : de 15h à 17h,
- ◆ Samedi : de 10h à 12h.

Les élus et les bénévoles de la bibliothèque communale remercient tous les généreux donateurs de livres.

/...

Étude des propositions de la Commission des Travaux :

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur HINOJOSA Julien, Deuxième Adjoint. Monsieur HINOJOSA informe les membres du Conseil que la Commission des Travaux s'est réunie le 23 Février 2015. Monsieur HINOJOSA Julien fait part aux membres du Conseil des différentes propositions traitées lors de la réunion de la Commission.

Dans un premier temps, Monsieur HINOJOSA Julien informe les membres du Conseil Municipal qu'une habitation appartenant à un particulier a subi un effondrement. Monsieur HINOJOSA Julien expose aux membres du Conseil qu'après de nombreuses négociations la commune propose de racheter une partie du bien pour la somme de 1 €uro symbolique.

Monsieur HINOJOSA Julien explique aux membres de Conseil que si la commune rachète ce bien, il serait possible d'envisager la création d'un parking comprenant 15 stationnements ainsi qu'un jardin d'ornement accompagné d'un escalier d'accès à la rue du Grand Tour. Monsieur HINOJOSA Julien informe les membres du Conseil qu'une estimation a été réalisée afin que ce projet puisse voir un jour. A court terme, la commune devra mettre en sécurité cette zone pour un coût estimé entre 3 000 €uros et 5 000 €uros. Après avoir voté, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité de reprendre le bien pour la somme de 1 euro symbolique.

Dans un deuxième temps, Monsieur HINOJOSA Julien informe les membres du Conseil Municipal que la Commission a étudié les différents travaux à effectuer pour la mise en conformité de l'aire de jeux municipale. Monsieur HINOJOSA Julien informe les membres du Conseil que la surface du terrain de jeux pourrait être recalculée en vue de la nouvelle implantation des jeux. Afin de sécuriser les espaces de jeux, Monsieur HINOJOSA Julien propose que le revêtement au sol soit constitué de petits gravillons de forme ronde. La Commission a également proposé qu'un portillon ainsi qu'un grillage en panneaux rigides soient installés afin de sécuriser la zone. Monsieur HINOJOSA Julien informe les membres du Conseil que le montant estimatif de ces travaux s'élèverait entre 8 000 €uros et 10 000 €uros. Après avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité la proposition faite la Commission des travaux.

Questions diverses :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un fond interministériel est accordé aux communes qui souhaitent s'équiper en caméras de surveillance dans leur village. Après discussion, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la phase de consultation des personnes associées a commencé et que le dossier du Plan de Prévention des Risques d'Inondations est consultable en mairie pour les élus. Madame le Maire informe les membres du Conseil que si, après le 09 Avril 2015, aucun avis n'a été donné, le plan sera validé d'office. Une réunion d'étude du dossier sera programmée pour les élus.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que Monsieur et Madame IVALDI ont fait connaître leur souhait de racheter la parcelle C14 situé au lieu-dit LES CASTANIES appartenant à la commune de PREIXAN, d'une superficie de 6 344 m².

Madame le Maire laisse la parole à Madame ORTEGA Brigitte, Quatrième Adjoint. Madame ORTEGA Brigitte informe les membres du Conseil que la Commission de l'Environnement s'est réunie le 23 Février 2015. Madame ORTEGA Brigitte informe les membres du Conseil que, suite à cette réunion, la Commission propose deux devis concernant l'élagage de sapinettes. L'un s'élève à 3 300 €uros et l'autre à 4 850 €uros. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le devis le moins onéreux.

Madame ORTEGA Brigitte informe, également, que la Commission propose de remplacer la fontaine du jardin d'ornement qui se situe en face de l'épicerie. Deux modèles de fontaines sont proposés. Le modèle retenu s'élève à un montant de 237 euros HT. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'accepter la proposition faite par la Commission de l'Environnement.

Madame ORTEGA Brigitte informe les membres du Conseil que les bacs qui se trouvent en dépôt à la mairie seront installés Place de l'Église. La Commission demande qu'un cache poubelle en bois soit mis en place par les employés de mairie. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition faite par la Commission de l'Environnement.

.../

/...

La Commission de l'Environnement propose également que le petit pont qui se trouve en bas du village soit repeint en gris perlé et que, sur ce même-pont, les barrières soient redressées et que des pots suspendus y soient accrochés. La Commission de l'Environnement a également fait connaître le souhait que des bacs en plastique de couleur soient achetés. Après débat, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité la proposition faite par la Commission de l'Environnement.

De plus, Madame ORTEGA Brigitte informe les membres du Conseil que la Commission de l'Environnement a constaté qu'aucun terrain communal ne peut être attribué à Madame BOURREL Danièle. La Commission propose que Madame BOURREL Danièle fasse paraître une demande dans le PREIXAN AVENIR au cas où un propriétaire accepterait de lui céder un terrain pour faire du jardinage. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la proposition faite par la Commission de l'Environnement. Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité ces propositions.

Conseil Municipal du 2 avril 2015

Convention de groupement d'achat d'électricité pour les contrats supérieurs à 36 kVA

Madame le Maire informe les membres du Conseil que les tarifs réglementés « jaune » et « vert » d'électricité disparaîtront au 1^{er} janvier 2016. Sur la commune, un seul compteur est concerné par cette mesure, le compteur du foyer. Les instances du SYADEN ont décidé d'organiser un groupement d'achat public et de mettre en place un service d'achat optimisé et mutualisé de l'énergie.

Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement d'achat et d'adhérer au groupement.

Après délibération, les membres du Conseil accepte à l'unanimité d'engager la Commune et autorise Madame le Maire à signer les documents afférents à cette démarche.

Une délibération sera rédigée.

De plus, Madame Le Maire expose que le SYADEN propose d'établir un inventaire du parc d'éclairage public afin d'obtenir un état des lieux complet des points lumineux de la Commune pour un coût estimé de 1 à 2 euros HT par unité.

Après débat, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Convention de sécurisation des transports scolaires

Madame le Maire informe les membres du Conseil que CARCASSONNE AGGLO a décidé, à compter de la rentrée scolaire de 2015, de mettre en place un dispositif conventionné d'accompagnement des enfants de maternelles dans les cars scolaires d'une capacité supérieure à 9 places (conducteur compris) à la charge financière de la Commune. Une convention de sécurisation et une charte de l'accompagnateur seront établies et devront être signées entre les parties prenantes.

Après discussion, les membres du Conseil émettent un avis favorable sur la convention sous réserve que soit demandée à la Mairie de Rouffiac d'Aude une participation financière de 50 % pour le coût relatif au service accompli par l'accompagnatrice, employée de la Commune de Preixan.

Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI)

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'un PPRI de la Haute Vallée de l'Aude a été prescrit par arrêté préfectoral le 23 mai 2014. Une concertation avec le public, avec mise à disposition d'un dossier synthétique a eu lieu du 1^{er} au 30 octobre 2014. La consultation des personnes associées, dont la Commune, a lieu du 9 février 2015 au 9 avril 2015. L'avis du Conseil Municipal est demandé sur le projet présenté par l'État.

Après consultation et étude des documents, les membres du Conseil ont décidé à la majorité d'émettre un avis défavorable sur le projet présenté (9 Contre et 5 Pour). Un courrier sera adressé à la DDTM en précisant un manque de lisibilité et d'interprétation possible ainsi qu'une cohérence des données présentées. .../

Inscription des élèves pour la rentrée de septembre 2015 (RPI Preixan-Rouffiac d'Aude)

Pour les **nouveaux élèves**, les inscriptions auront lieu de 8h45 à 17h30 :

- Le **lundi 27 avril à l'école de Preixan**,
- Le **lundi 11 mai à l'école de Rouffiac d'Aude**.

Les parents d'élèves doivent se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et, pour les élèves changeant d'école, du certificat de radiation.

Vous pouvez aussi prendre un autre rendez-vous en téléphonant à la Directrice, Mme MERLIN, au 04.68.26.86.14.

Modalités d'inscription au transport scolaire 2015/2016

Qui doit s'inscrire ?

Pour bénéficier du transport scolaire et ainsi emprunter matin et soir une ligne régulière ou un circuit spécial scolaire gérés par Carcassonne Agglo, il faut :

- **avoir plus de 3 ans** ;
- **fréquenter une école primaire, un collège ou un lycée (jusqu'au BAC) sous Contrat avec l'État** ;
- être externe ou demi-pensionnaire ;
- résider dans l'une des 73 communes de Carcassonne Agglo et être desservi par l'un des circuits mis en place.

Quand s'inscrire ?

L'inscription en ligne sera opérationnelle à partir du 15 avril 2015. Toutes les personnes concernées **doivent s'inscrire avant le 15 juillet 2015 !**

Ainsi, contrairement à la rentrée précédente, aucune inscription au transport scolaire ne sera enregistrée par les services de Carcassonne Agglo au-delà de la date du 15 juillet 2015. Les quelques dérogations qui seraient acceptées devront être dûment justifiées (résultat du baccalauréat, affectation tardive de l'établissement scolaire, emménagement...).

Le respect de ce délai permet ainsi à Carcassonne Agglo, au département de l'Aude et aux transporteurs de dimensionner au mieux les véhicules en fonction du nombre d'inscrits par ligne.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait par internet via l'adresse suivante : www.carcassonne-agglo.fr / Rubrique : **Transport scolaire**.

À noter : inscription & réinscription obligatoire.

L'inscription au transport scolaire n'est pas automatique : ceux qui utilisent déjà une ligne scolaire doivent impérativement se réinscrire pour la prochaine année scolaire.

En cas de problème ou de question, contactez Carcassonne-Agglo, via le formulaire de contact présent sur le site internet www.carcassonne-agglo.fr ou par mail direction.transports@carcassonne-agglo.fr

Rubrique santé

L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

Le Ministère de la Santé désigne l'accident vasculaire cérébral (AVC) comme une obstruction ou une rupture d'un vaisseau transportant le sang dans le cerveau. Il en résulte un manque d'apport en oxygène mettant en grand danger le fonctionnement d'une ou plusieurs zones du cerveau.

Un AVC, que l'on appelle communément "attaque" peut intervenir de différentes manières. Le plus fréquent est l'AVC ISCHÉMIQUE quand un vaisseau sanguin est bouché. On distingue aussi l'AVC HÉMORRAGIQUE quand un vaisseau sanguin est rompu et l'accident ischémique transitoire (AIT) lorsque l'obstruction du vaisseau sanguin se résorbe d'elle-même et ne provoque pas de séquelle.

L'AVC ISCHÉMIQUE ou infarctus cérébral se caractérise par une artère qui est bouchée par une plaque riche en cholestérol (athérosclérose, athérome). On parle alors de thrombose cérébrale. Mais ce dernier peut intervenir aussi lorsqu'un caillot de sang obstrue l'artère. Il s'agit alors d'une embolie cérébrale.

L'AVC HÉMORRAGIQUE est dû généralement à une rupture d'anévrisme. C'est à dire une protubérance (poche) qui est venue se former sur un vaisseau et qui rompt. Son origine peut être liée aussi à divers troubles de la coagulation et des crises d'hypertension.

L'accident Ischémique transitoire (AIT) intervient lorsque l'obstruction de l'artère cérébrale se résorbe d'elle-même et ne provoque aucune séquelle. *Il ne dure que quelques secondes, quelques minutes mais est souvent le signe avant gardiste d'un AVC plus grave.*

Les signes d'un AVC ou AIT dépendent de la zone du cerveau qui est atteinte et de l'étendue de la lésion. Le plus souvent, il se manifeste par une déformation de la bouche, une faiblesse d'un côté du corps (bras ou jambe ou les deux), des troubles de la parole (difficultés d'élocution, à parler ou comprendre), des troubles dits métaboliques notamment au niveau glycémique, et des maux de tête, souvent accompagnés d'une baisse de la vision. En présence de ces symptômes il faut agir très vite et contacter le 15. Il faut retenir l'heure où sont apparus les signes ce qui permettra au médecins urgentistes de mettre en place un traitement efficace appelé thrombolyse. Toutefois, celui-ci ne peut s'effectuer que dans une durée limitée après le déclenchement du malaise. (on parle généralement de 4 heures). Il est important aussi de tenir à disposition les ordonnances de traitement médicamenteux avec les heures de la dernière prise ainsi que les derniers résultats de prises de sang effectuées.

Éric Martin, IDE.

/...

Vote des taux d'imposition des taxes locales

Monsieur Richard SIX, Adjoint aux finances, propose d'augmenter, comme les années précédentes, le taux des impôts locaux de 1 %. Les nouveaux taux seraient : 18,11 % pour la taxe d'habitation, 38,17 % pour la taxe foncière du bâti et 120,65 % pour la taxe foncière du non bâti.

Après délibération, les membres du Conseil ont approuvé cette augmentation.

Vote des subventions aux associations 2015

Madame le Maire informe l'assemblée qu'après étude des documents présentés par les associations, la Commission « Associations » propose d'allouer les subventions aux associations de la manière suivante :

Le Club du 3ème âge	400,00 €
L'ASCP	600,00 €
La FNACA	50,00 €
Le Pétanque Club preixanais	500,00 €
Le Printemps des notes	120,00 €
L'ACCA Preixan	310,00 €
Le Tennis Loisir Preixan	150,00 €
Le Comité des Fêtes	3000,00 €
Les Arlequins Preixan-Lauquet XIII	1800,00 €
Les Amis Farandole	200,00 €
L'OCCE – Coopérative scolaire de Preixan	2900,00 €
TOTAL	10 030,00 €

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres d'attribuer aux associations les sommes susdites. Une réserve est émise pour la subvention de l'ACCA, une demande d'informations complémentaires sera faite au président.

Par suite, Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que deux associations l'une de Limoux (Rugby) et une autre d'Alairac (football) demandent à la Commune de Preixan de leur allouer respectivement 400,00 € et 500,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres qu'aucune subvention ne sera attribuée à ces deux associations.

Approbation du Compte de Gestion 2014

Madame le Maire propose d'approuver le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur. Le Compte de Gestion 2014 est approuvé à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2015 du CCAS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de voter le BP 2015 du CCAS. Après étude, la Commission des Affaires Sociales propose d'allouer au CCAS un budget de 3 000 €.

Après délibération, les membres du Conseil valide à l'unanimité le BP 2015 du CCAS. Une délibération sera rédigée.

Question diverses

Madame le Maire informe les Membres du Conseil des suites de l'affaire concernant la cession des bâtiments de Mme Gilberte Escourrou à la Commune. Le Conseil ayant validé, en date du 24 février 2015, la proposition d'achat pour l'Euro symbolique d'une partie des bâtiments situés au 21 rue de la Mairie, Madame le Maire annonce qu'en date du 23 mars 2015 la famille Escourrou accepte la proposition de la mairie. Le Conseil finalisera les décisions relatives à cette affaire lors d'un prochain Conseil Municipal.

Carnet

Bienvenue à Enzo, arrivé au foyer de Mme et M. Pech, le 23 mars 2015. Félicitations aux parents.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à la famille de M. Michel FARAIL, décédé le 25 mars 2015.

Les commerces de Preixan

Notre village, peuplé d'un petit peu plus de 600 âmes, peut se féliciter de compter trois Commerces. Cet état est fort rare à notre époque et mérite d'être souligné !

Jusqu'aux années 60, les anciens se souviennent que Preixan comptait trois épiceries, une boucherie, un boulanger et un café !

Mais les supermarchés sont passés par là

Un Restaurant ouvre, dans les années 90, à sa place actuelle et ,haut-dessus, dans le local occupé à présent par le Cabinet d'Architecte, ouvre une épicerie. Les premiers gérants ne sont pas à la hauteur et ferment rapidement.

Mais dès que Christian Fabre arrive dans les lieux, Le Relais de Preixan connaît un franc succès ... bien mérité ! Joli cadre, terrasse d'été, prix attractifs et excellente cuisine amènent, dans ce sympathique établissement, de nombreux habitants de la région ainsi que des touristes avertis par des guides .

Les Preixanais ne sont pas en reste !

Début des années 90, la boulangerie est rachetée par Jean et Brigitte et, jusqu'à ces dernières années, offrira d'excellents produits à notre Village ! Ah ! les galettes de l'Épiphanie ... Un régal !

Fin 2007, le Maire de Preixan, Mr Barcelo, et son conseil municipal prennent une formidable décision : la prise en charge des réparations et mises aux normes d'un ancien local sur l'Allée de Preixan afin que l'épicier de Rouffiac d'Aude puisse ouvrir une succursale à Preixan.

Puis, en juillet 2008, Mickaël et sa maman reprennent les épiceries des deux villages !

Entre temps, en avril 2008, dans les locaux de l'ancienne Poste s'installe un salon de coiffure. La gentillesse et la compétence des coiffeuses font qu'au bout de 7 ans le salon existe toujours. Quelle aubaine pour les habitants, hommes, femmes et enfants !

Myriam et Mickaël servent à l'épicerie, avec sourires et gentillesse, leurs excellents produits de la marque « Intermarché » à des prix raisonnables.

La viande est fournie par le boucher de Verzeilles, et du poisson se vend le Vendredi ! Dépôt de pain et journaux sont à notre disposition !

Les Preixanais veulent-ils que ces commerces existent toujours ?

Veulent-ils aller jusqu'à Carcassonne chercher leur pain et leur journal quotidiens ou toutes autres denrées facilement trouvable sur place ?

La crise est passée par là et les temps sont durs pour tous, mais, Chers Amis, réfléchissez à votre intérêt et imaginez le village sans ces commerces !

Nous devons tous faire un petit effort pour faire vivre ces commerçants qui rendent tant service à la population.

Anciens et nouveaux venus, soyons solidaires, notre cadre de vie quotidienne en dépend !

Magali Dick

8 mai 1945

70^{ème} Anniversaire de l'armistice de la guerre 1939-1945

Vendredi 8 Mai 2015 à :

⇒ **11h15** : Rassemblement devant la Mairie

⇒ **11h25** : Départ du défilé vers la rue de l'Église

⇒ **11h30** : Rassemblement et manifestation du souvenir devant le Monument aux Morts.

À cette occasion, nous espérons un grand nombre d'enfants de Preixan pour participer au chant de « LA MARSEILLAISE ».

À l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité au foyer de Preixan (salle à l'étage).

Vous y êtes cordialement invités.

Vie locale - Animations

Opération brioches 2015 de l'AFDAÏM:

Cette année, la collecte en faveur des personnes handicapées de l'Aude a été organisée par les élus de la Commission des Affaires Sociales avec à sa tête Mme Josiane Arméro.

Les bénévoles, Josiane, Patricia, Véronique, Michel, Sarah, Anne-Lyne et Jean-Marie sont passés au domicile des Preixanais les lundi 30 et mardi 31 mars et mercredi 1^{er} avril 2015 et ont distribué 120 brioches pour une recette totale de 733 euros.

Les élus remercient les trois preixanais qui se sont joints à eux afin d'assurer le porte-à-porte et remercient les Preixanais qui ont, comme chaque année, fait preuve d'une grande générosité.



Cinq des sept bénévoles

**Journée de solidarité
au profit de l'AGMOMP
le samedi 25 avril 2015
au foyer de Preixan dès 15h.**

**Venez nombreux participer
à cette journée de fraternité
et de solidarité !**

**Vous pouvez faire un don à
l'association « AGMOMP » et le
déposer dans l'urne dédiée à
l'épicerie de Preixan.**

La vie des TAP et de l'école

A l'occasion de Pâques, lors des TAP de Preixan a été organisé avec les enfants une chasse à l'œuf dans la cour située derrière l'école. Tous les enfants ont été ravis de chercher les œufs en chocolat sous un beau soleil de printemps.



A l'école de Preixan, dans le cadre de l'animation du « Printemps des notes, le jeudi 19 mars 2015, Stéphane Bertolino est venu à l'école jouer de l'harmonica.

Il a appris aux écoliers que l'harmonica a dix trous pour faire dix notes soufflées et dix notes aspirées.



Mr Bertolino a montré deux sortes d'harmonica : l'harmonica chromatique et l'harmonica diatonique.

L'harmonica chromatique est un harmonica qui peut faire toutes les notes.



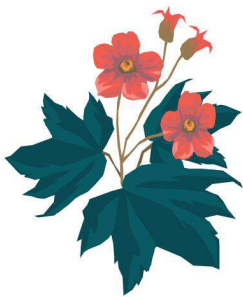
L'harmonica diatonique ne peut faire qu'une seule tonalité.



Ensuite, il y a gauche de l'harmonica les notes graves et à droite les notes aiguës.

Cet instrument peut aussi se désaccorder. Pour le réparer, il faut limer la lamelle qui est à l'intérieur.

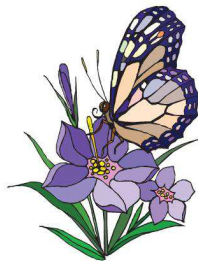
Un moment agréable de musique offert aux petits Preixanais et Rouffiacois attentifs !



*Vente des fleurs
organisée par
les écoles de Preixan et
Rouffiac d'Aude*

**Mercredi 6 mai 2015
De 11h à 18h**

Devant les écoles de Preixan
et Rouffiac d'Aude



De nombreuses fleurs à planter dans votre jardin
ou en jardinière seront proposées.



*Cette vente est réalisée
au profit des coopératives scolaires
afin de financer les sorties scolaires des élèves.*

vide grenier
le 31 mai au foyer
de PREIXAN

5€ les 3m



café offert aux exposants

Inscription au:

06.62.45.40.19

Rugby à XIII

Des nouvelles des Arlequins de Preixan-Lauquet XIII

- 13^{ième} journée de championnat : Preixan recevait l'équipe de Clairac sur le stade du Breil sous une forte pluie. **Preixan gagne** de 1 point : 15 à 14.
- ¼ de finale de la coupe Dejean : Preixan reçoit, au CES à Limoux, Ramonville. **Très large victoire de l'ASAPL** sur le score de 42 à 16,. L'équipe se retrouve, donc, en demi-finale de la coupe de France dn1. Le tirage au sort s'effectuera ultérieurement, la demi aura lieu à Saint Martin de Crau (13) et se déroulera durant le week-end des 1^{er}, 2 et 3 Mai.
- 15^{ième} journée de championnat : L'ASAPL 13 recevait l'équipe de Sauveterre de Comminges. **Victoire de Preixan** sur le score de 40 à 8.
- 14^{ième} journée de championnat rattrapage : Le match a été décalé à cause des fortes pluies des dernières semaines. En plein milieu de semaine, Preixan devait donc se déplacer sur le terrain de Ramonville pour un match en nocturne. **Victoire Preixanaise** : 16 à 40.
- 16^{ième} journée de championnat : Les arlequins de Preixan – le Lauquet devait se déplacer à Trentels. L'équipe a été obligée de déclarer forfait, trop de blessés, 3 matchs joués en tout juste une semaine.
Vu la bonne cohésion du groupe, tout le monde souhaite se reprendre afin de poursuivre au mieux la fin du championnat et les phases finales.
- Le 19 avril 2015, Preixan recevait Le Soler pour le quart de finale aller du championnat. **Victoire de Preixan** : 32 à 18.

ASCP

L'Association Sportive et Culturelle Preixanaise organise
le 6 juin 2015 une journée loisir au foyer de Preixan.

Au programme, à **partir de 15 h**, ouvert à tous :

- **Concours de pétanque devant le foyer**
- **Cartes et pions seront disponibles pour la belote**
- **Jeux divers sur la scène extérieure**

18 H 30 : remise des coupes et apéritif suivi d'un **buffet fourni par le Relais de Preixan.**

Prix du repas : **15 € par personne**, gratuit pour les moins de 10 ans.

Pour clôturer la journée, le groupe vocal de l'A.S.C.P. animera votre soirée avec quelques chansons de variété française.

En parallèle, une **exposition des créations de l'atelier créatif de l'A.S.C.P.** se tiendra
au foyer Salle du haut
de 14H à 18H le samedi 6 JUIN.
et de 14H à 18H le dimanche 7 JUIN

Vous pourrez vous inscrire à l'épicerie de Preixan **avant le mardi 2 juin 2015.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au **04.68.26.88.17** ou **04.68.47.59.73**

Daniel BERTRAND

Club du 3^{ème} âge

VOYAGE

Le Club du 3^{ème} âge de Preixan organise un voyage à la **Bambouseraie d'Anduze** et le **train des Cévennes**

Le jeudi 18 juin 2015

Départ de Preixan à 07 h 30, en direction de la Bambouseraie d'Anduze.

Arrivée vers 10 h 30 à Anduze pour la visite de la Bambouseraie : durée 1 h 30 environ, avec audio guide et accompagnateur.

Déjeuner au restaurant

- Apéritif maison
- Aumônière Cévenole
- Roulade de veau, concassé de tomates et olives, accompagnée de pâtes fraîches, maison
- Fromage
- Vacherin glacé au coulis de fruits rouge
- Vin et Café (ou Thé ou infusion) compris

Après midi à 15 heures : Vous embarquerez à bord du train à vapeur des Cévennes en direction de Saint Jean du Gard au travers des paysages et ouvrages d'art qui longent le parcours.

15 h 40 arrivée à Saint Jean du Gard

15 h 45 Retour vers Preixan

Prix par personne : 70 € paiement à l'inscription

Inscriptions avant le **lundi 18 mai** chez Mme Noëlle CROS
tél : 04.68.26.80.54 ou chez Mme Marie MONTAHUC.

COUPON REPONSE

NOM :

PRÉNOM :

Nombre de personnes :

N° de téléphone (facultatif) :

Le Pétanque Club Preixanais

Les nocturnes du lundi

Le Pétanque Club Preixanais informe les habitants du village que les **nocturnes du Lundi commenceront le LUNDI 22 JUIN 2015**, à partir de **19h30 pour le repas** et **21h pour le concours**.

PETIT RAPPEL :

Pour ceux qui veulent faire des concours officiels, une **licence** est obligatoire au prix de **25 €**

Pour toute personne qui souhaite participer aux repas ou concours du lundi à Preixan, une carte de membre du club, **au prix de 10 €** est obligatoire **pour la saison**.

Les prix restent inchangés !

Repas : 6 €

Concours : 4 €

De nombreux lots sont mis en jeu tous les lundis.

Tennis Loisir Preixanais

Les membres du Bureau de l'association, créée à l'automne 2014, proposent d'adhérer au club aux conditions suivantes :

- **Adhésion adulte** (à partir de 18 ans) habitant à Preixan : 40 euros comprenant la licence FFT + assurance comprise + adhésion au club et donne accès à la réservation illimitée du court (selon disponibilité) tout au long de la saison.
- **Adhésion enfant et étudiant** (jusqu'à 18 ans) habitant à Preixan : 25 euros (conditions identiques aux adultes) accès des mineurs au court sous la responsabilité d'un adulte.
- **Adhésion famille** (à partir de 3 adhésions) habitant à Preixan: adultes : 30 euros, enfants-étudiants : 20 euros
- **Adhésion adulte non habitant de Preixan** : 140 euros.
- **Adhésion enfant ou étudiant non habitant de Preixan** : 100 euros.

Pour toute information complémentaire et si vous souhaitez participer à l'organisation du club, vous pouvez contacter Nicolas Choplin au 06 46 73 88 72
ou Éric Martin au 06 80 62 56 96 (laisser un message).



Comité des Fêtes

L'omelette du Lundi de Pâques !

C'est par une belle journée ensoleillée que la traditionnelle « omelette de Pâques » s'est déroulée. La chasse aux œufs tant attendu a fait beaucoup de petits heureux.



Une centaine de personnes ont pu déguster les mets préparés par les membres du comité des fêtes dans une ambiance conviviale.

Un spectacle de clown magicien a clôturé la fin du repas au grand enchantement des petits et des plus grands.



En fin d'après midi, les amateurs de pétanque ont pu s'affronter amicalement sous un soleil de plomb pendant que d'autres faisaient une belote à l'abri dans le foyer. Le comité des fêtes remercie l'ensemble des Preixanais pour leur participation à la tombola et à la journée de Pâques.

Le comité des fêtes vous invite à participer à la journée de solidarité en faveur de l'AGMOMP qui se déroulera le samedi 25 avril 2015 au foyer de Preixan.

A venir :

**Le tour de table le 28 Juin 2015
et la fête locale le week-end du 3 et 4 Juillet 2015.**

Le Comité des Fêtes de Preixan

Preixan sur le web

Abonnement à l'Info Lettre

Que ce soit depuis votre ordinateur PC ou portable, tablette ou Smartphone, vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser l'**Internet** et la **messagerie électronique** dans votre quotidien.

Aussi pour vous informer régulièrement et de façon **complémentaire au bulletin papier bimestriel**, la Municipalité met en service une **Infolettre électronique (Newsletter)**. Adressée par email, cette Infolettre vous indiquera : les dates des Conseils Municipaux, les annonces de dernière minute, les manifestations locales, ...

Comment recevoir l'infolettre par email ?

Il vous suffit de vous abonner gratuitement en ligne en laissant votre e-mail dans le formulaire d'inscription :

RENDEZ-VOUS SUR PREIXAN.COM

Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

Direction de la publication :
Patricia DHUMEZ

Commission Info-Com
Rédaction - Maquette
Josiane ARMERO
Patricia DHUMEZ
Magali DICK
Véronique PLA
Michel RIEUSSEC
Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :

mairie.preixan@wanadoo.fr
communication@preixan.com

Visiter site web officiel :
www.preixan.com